



LES WEBINAIRES



TOUT SAVOIR SUR LA PROTECTION SOCIALE DU CHEF D'ENTREPRISE

RDV LE MERCREDI 20 NOVEMBRE À 11H



ANISSA EL BAKKAL
Experte en création
d'entreprise chez Bpifrance



AGNÈS NARDON
Conseillère Urssaf



MARC LAMOTTE
Responsable développement Rhône-Alpes,
Association GSC





Intervenants



Anissa EL BAKKAL

Experte en création d'entreprise

bpifrance-creation.fr

bpifrance



Agnès NARDON

Conseillère Urssaf

urssaf.fr

 **Urssaf**



Marc LAMOTTE

Responsable développement

gsc.asso.fr

 | **GSC**
Entrepreneurs,
Vous protéger est notre métier.

***« Les clés du succès sont connues :
une bonne préparation et un accompagnement de qualité »***



Retrouvez le **replay** ainsi que le **support de présentation**
de ce webinaire sur
bpifrance-creation.fr/webinaires

Le site de Bpifrance Création

The screenshot shows the homepage of the Bpifrance Création website. At the top left, there are logos for 'bpifrance' and 'CRÉATION'. The navigation menu includes 'Entrepreneur', 'Conseiller', 'Enseignant', and 'Observatoire'. A search bar with the text 'Rechercher' and a magnifying glass icon is on the right. Below the navigation, the main heading reads 'Bpifrance Création' followed by 'Préparez-vous à réussir votre création d'entreprise !'. Three buttons are displayed: 'Être accompagné(e)', 'Faire mon business plan', and 'Trouver un financement'. A central horizontal bar contains five icons with text: 'Je veux créer mon entreprise', 'Je veux reprendre une entreprise', 'J'accède à Mon Pass Créa' (highlighted in a yellow circle), 'Je gère et je développe', and 'Je cède mon entreprise'. On the right side, there is a 'Posez votre question ici' button and a cartoon character with a red '1' next to it.

bpifrance-creation.fr

4 espaces
Entrepreneur
Conseiller
Enseignant
Observatoire

Des contenus experts
Méthodes
Fiches techniques
Outils pour entreprendre

Le Pass Créa
Informations sélectionnées et personnalisées
Parcours en 10 étapes + Business plan en ligne
Pitch deck
Carnet d'adresses des réseaux d'accompagnement
Outils pratiques

Des contenus chauds
Actualités
Témoignages
Interviews d'experts
Événements, etc.

SOMMAIRE



01. LE RÔLE DE
L'URSSAF

02. LES RÉGIMES
SOCIAUX

03. LES COTISATIONS
SOCIALES

04. LES DROITS

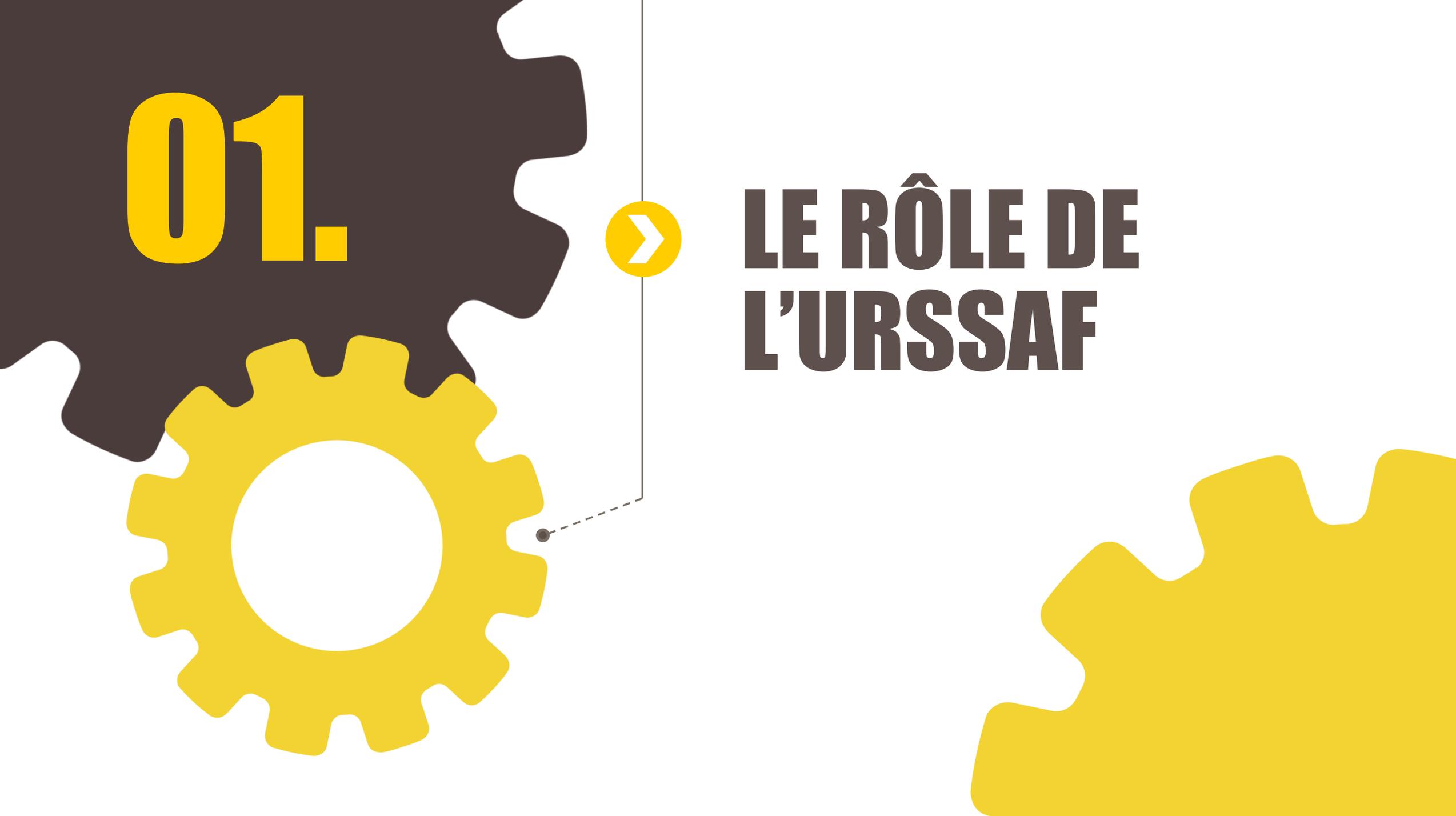
05. FOCUS : LA PERTE
D'ACTIVITÉ

06. QUESTIONS
RÉPONSES



INTRODUCTION

- **La protection sociale n'est pas toujours la première préoccupation des porteurs de projet**
- **Or le niveau de couverture découle directement de la forme juridique choisie...**
- **... et a des implications concrètes dans la vie du chef d'entreprise**



01.



**LE RÔLE DE
L'URSSAF**



16 000 collaborateurs pour gérer les comptes de 11,84 millions d'entrepreneurs et d'employeurs, les droits sociaux et l'équité entre tous les acteurs économiques

Parmi les missions de l'Urssaf

L'Urssaf collecte notamment les cotisations et contributions sociales des employeurs et des travailleurs indépendants pour garantir le modèle social français.

En moins de 5 heures, **l'Urssaf reverse** le montant de ces encaissements aux organismes qui versent les prestations sociales.

L'Urssaf conseille et accompagne l'ensemble de ses publics, employeurs et travailleurs indépendants, au moment de la création et tout au long de la vie de leur entreprise.

Par ses missions de contrôle **l'Urssaf participe au respect de l'équité entre les entreprises et fait de la prévention** pour les sensibiliser à l'importance du respect de leurs obligations.



VOS INTERLOCUTEURS

VOUS ÊTES TRAVAILLEUR INDÉPENDANT (artisan, commerçant, professions libérales non réglementées)

POUR VOS COTISATIONS	POUR VOTRE SANTÉ	POUR VOTRE RETRAITE
 urssaf.fr autoentrepreneur.urssaf.fr	 ameli.fr	 lassuranceretraite.fr

VOUS ÊTES PROFESSIONNEL LIBÉRAL et exercez une activité réglementée, seul votre organisme de retraite sera différent : la Cipav, l'une des sections professionnelles de la CNAVPL ou la CNBF.

Pour vos cotisations :

- collecte des cotisations par l'Urssaf, y compris pour les cotisations Cipav ;
- encaissement des cotisations de retraite des autres sections de la CNAVPL et de la CNBF reste géré par les caisses elles-mêmes.



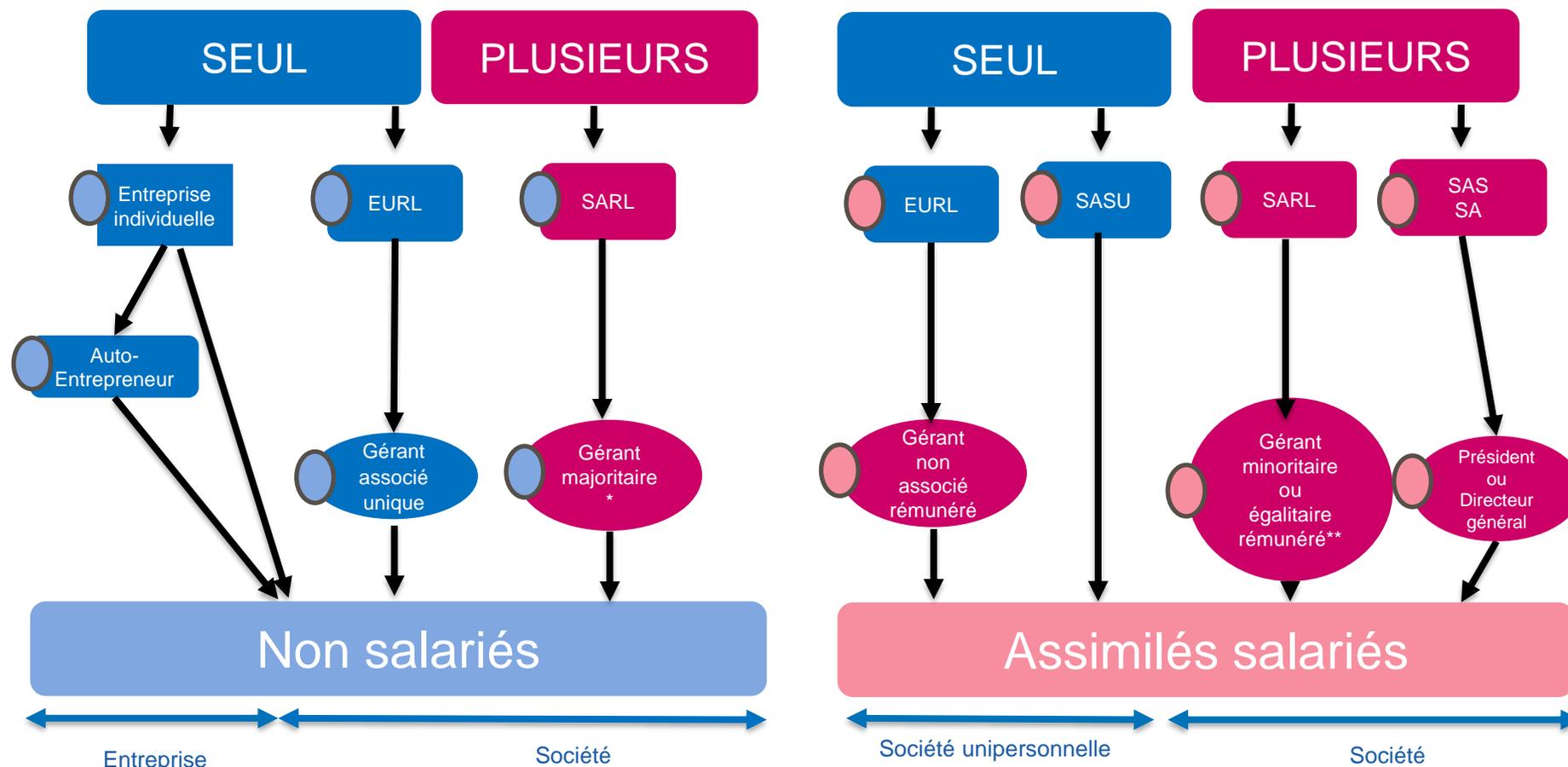
02.



**Les régimes
sociaux et fiscaux**



LE STATUT JURIDIQUE



* ou appartenant à un collège de gérance majoritaire

** Gérant rémunéré appartenant à un collège de gérance égalitaire ou minoritaire ; Gérant non associé délégué, associé minoritaire rémunéré



QUEL RÉGIME SOCIAL ET FISCAL ?

Auto-entrepreneur

Statut au régime fiscal de la micro-entreprise ouvert aux commerçants, artisans, professions libérales non réglementées et réglementées relevant de la Cipav

Il n'est pas possible d'être auto-entrepreneur en tant qu'avocat, médecin etc....

Régime social basé sur un **chiffre d'affaires qui ne dépasse pas certains seuils** en fonction de l'activité

Travailleur non salarié

Statut au régime fiscal du réel ouvert aux commerçants, artisans, professions libérales non réglementées et réglementées

Statut non cadre

Régime social basé sur le **revenu professionnel**

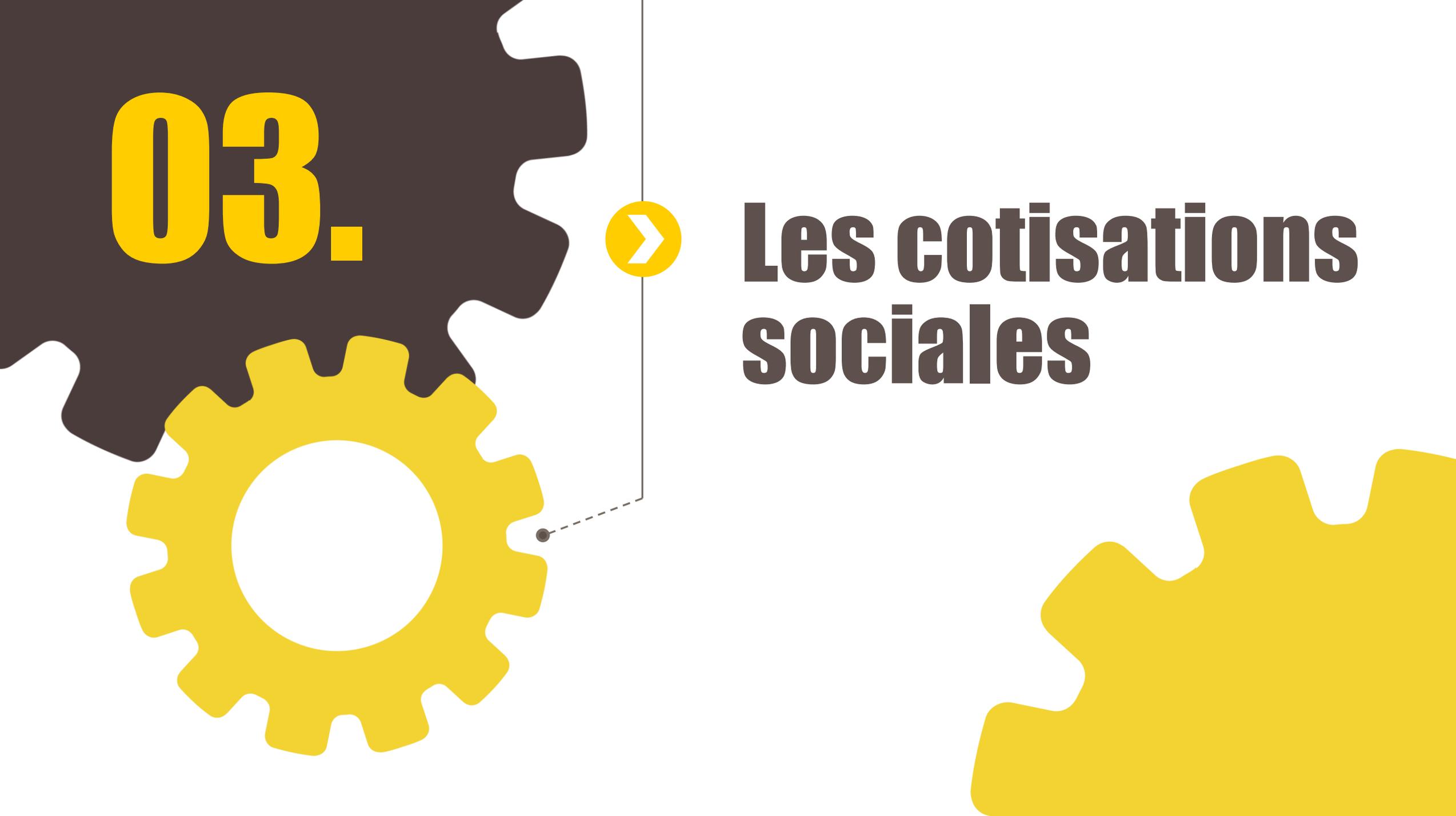
Cotisations personnelles **calculées en fonction de l'option fiscale** retenue pour l'entreprise

Assimilé salarié

Statut permettant d'offrir une protection sociale étendue de par son **rattachement au régime général de la Sécurité sociale.**

Statut cadre

Cotisations sociales sur le salaire (part salariale et part patronale)



03.



Les cotisations sociales



QUELLES COTISATIONS SOCIALES VAIS-JE PAYER ?

Pour tous :

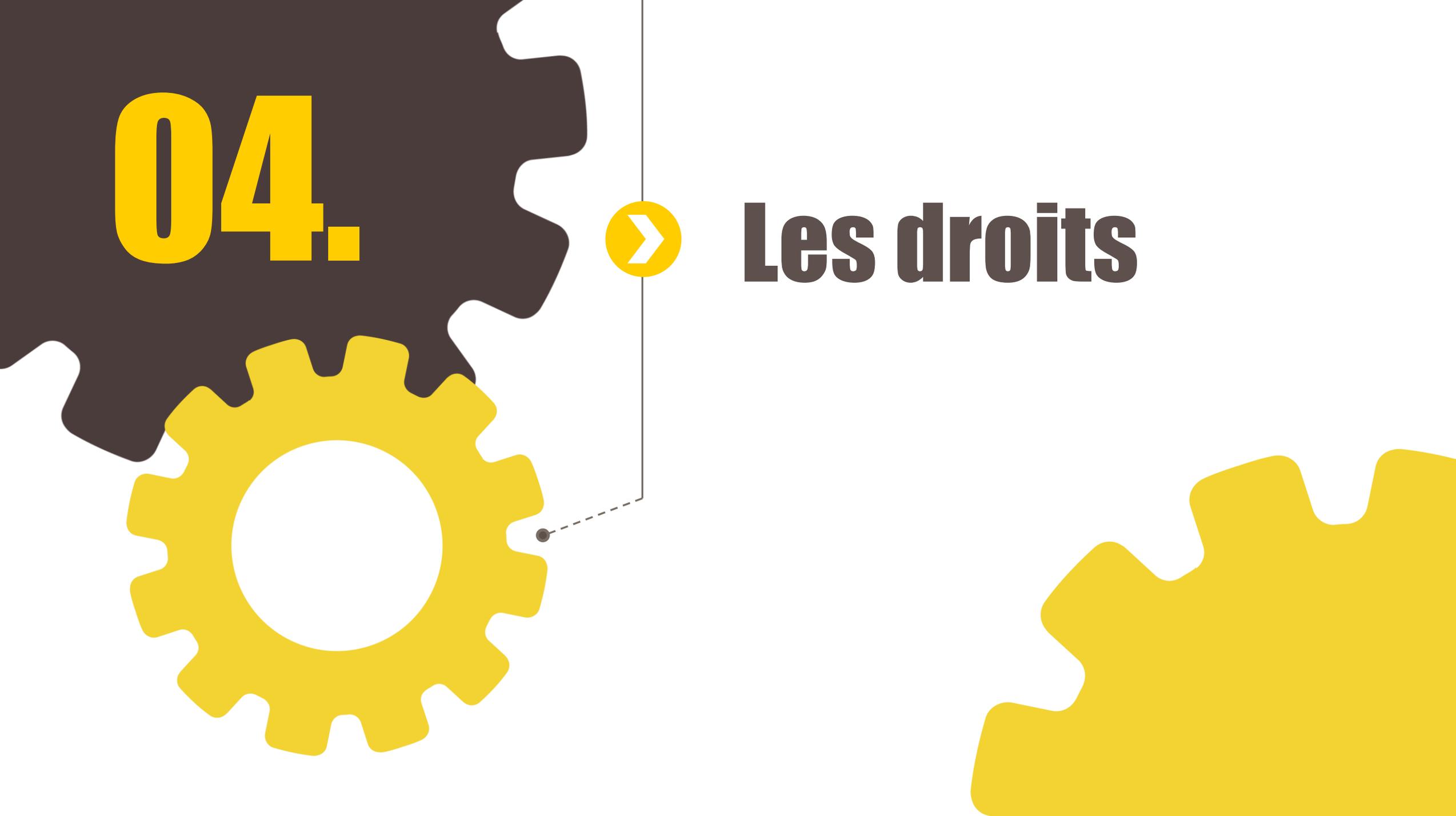
- Maladie-maternité et indemnités journalières
- Allocations familiales ;
- Contribution sociale généralisée (CSG) et contribution pour le remboursement de la dette sociale (CRDS)
- Contribution à la formation professionnelle (CFP)
- Retraite de base
- Retraite complémentaire obligatoire
- Invalidité-décès



QUELLES COTISATIONS SOCIALES VAIS-JE PAYER ?

Cotisations complémentaires pour les assimilés salariés uniquement :

- Retraite complémentaire cadre
- Prévoyance
- Accidents du travail / maladies professionnelles
- Une mutuelle soins de santé doit être mise en place dans l'entreprise ...



04.



Les droits



QUELS SONT MES DROITS ?

En tant qu'indépendant, vous êtes **affilié au régime général de la Sécurité sociale**.
Vous bénéficiez :



De la **couverture maladie universelle de base**



Des **prestations versées par la CAF**



D'une **pension retraite**



De droits à la **formation professionnelle**



Vous n'êtes pas assuré contre le risque accidents du travail/maladies professionnelles et la prévoyance (excepté les assimilés salariés) et vous ne bénéficiez pas de l'assurance chômage (*assurance volontaire possible*).



05.



**Focus : la perte
d'activité**



LA PERTE D'ACTIVITÉ DES ENTREPRENEURS EN FRANCE



29 958

**chefs d'entreprise
ont perdu leur emploi
de janvier à juin 2024**

+18,4% sur un an*

*Source : Observatoire de l'Emploi des Entrepreneurs S1 2024
Association GSC / Altares

**62 % des chefs d'entreprise
ignorent l'existence de dispositifs
de maintien de revenus en cas de
perte de leur emploi***

97 %

des chefs d'entreprise estiment
que les conséquences d'une perte
d'emploi et l'existence de dispositifs
de maintien de revenus doivent être
signalées dès l'étape de création ou
de reprise d'une entreprise

*Source : Etude Ifop/Association GSC 2019



QUELLES SOLUTIONS EN CAS DE PERTE D'EMPLOI ?



- De par la spécificité de leur statut, la majorité des entrepreneurs ne sont pas couverts par **les dispositifs de France Travail qui concernent essentiellement les salariés**. Toutefois, depuis 2019, les travailleurs indépendants peuvent bénéficier de l'**ATI (Allocation du Travailleur Indépendant)** sous certaines conditions d'éligibilité.
- **Mandataires sociaux : Attention, l'existence d'un contrat de travail ne suffit pas toujours pour être protégé !**
Interrogez France Travail sur vos droits en cas de cumul mandat social + contrat de travail
- **Pour les travailleurs non-salariés et mandataires sociaux : possibilité de souscrire à une assurance volontaire perte d'emploi**



COMMENT FONCTIONNE UNE ASSURANCE PERTE D'EMPLOI ?



☑ Vous choisissez le montant et la durée d'indemnisation



Le montant des cotisations annuelles dépend :

- du statut du chef d'entreprise : une cotisation adaptée pour les TNS
- du revenu net fiscal professionnel (sur N-1), hors dividendes
- de la durée et du niveau d'indemnisation choisis

Un délai d'attente s'appliquera selon la formule choisie, aucune indemnité ne pourra être perçue dans ce délai.

Qu'est-ce que l'association GSC ?

Association à but non lucratif **créée en 1979 par le Medef, la CPME et l'U2P**, l'association GSC a souscrit le contrat d'assurance de groupe GSC auprès d'un pool d'assureurs.

Son rôle est d'informer et de sensibiliser les dirigeants et chefs d'entreprise sur leur protection sociale en cas de coup dur.



Calculez vos indemnités sur gsc.asso.fr



COMMENT FONCTIONNE UNE ASSURANCE PERTE D'EMPLOI ?

L'assurance GSC couvre également les **créateurs/repreneurs d'entreprise**.

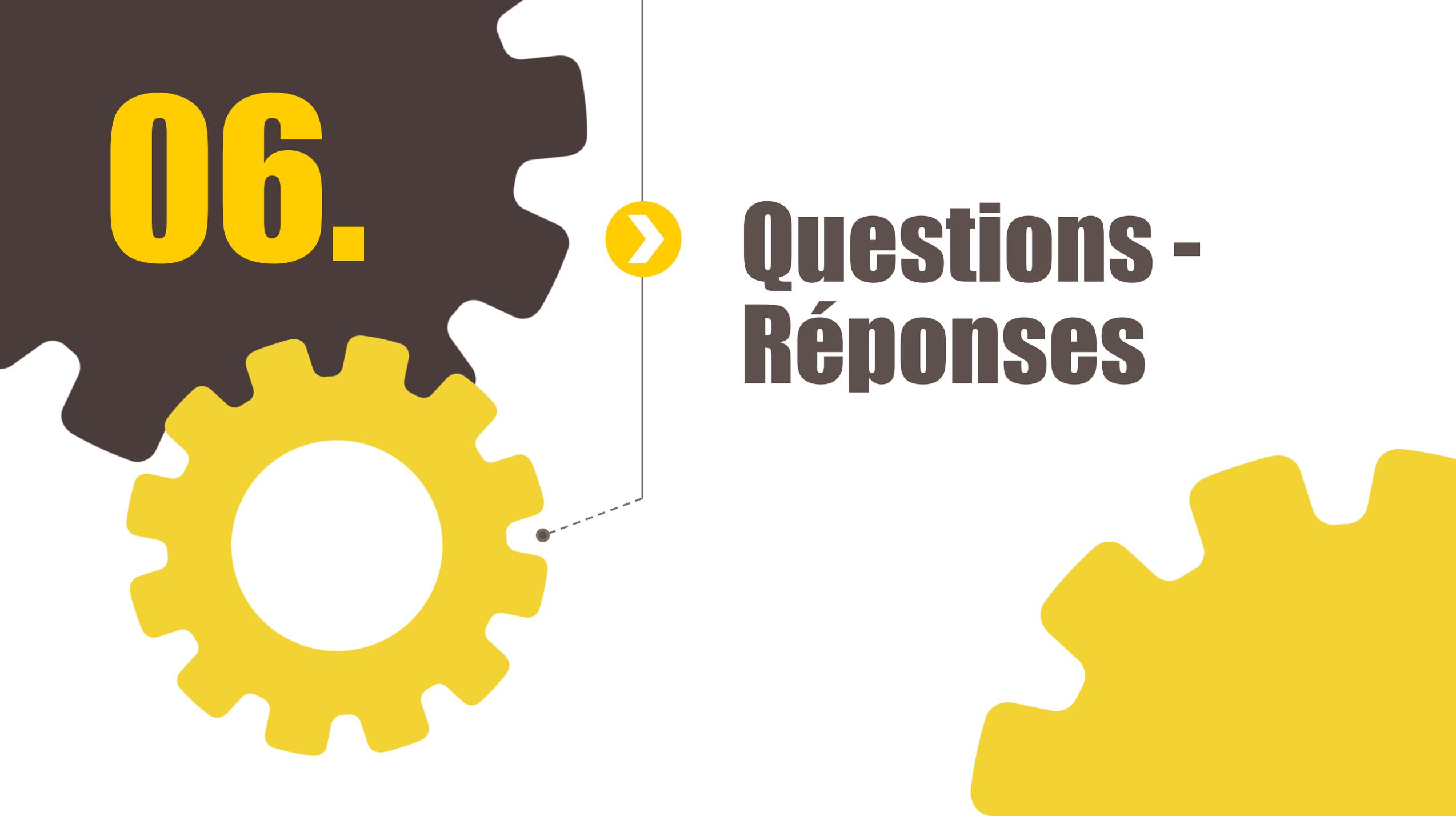
Les professionnels libéraux exerçant en indépendant, les exploitants agricoles et les micro-entrepreneurs ne sont pas concernés par l'assurance GSC.



→ Quels évènements sont couverts ?

L'assurance GSC vous protège dans toutes les situations de perte d'emploi involontaires.

Evènements touchant le dirigeant mandataire social :	Evènements touchant l'entreprise sur décision judiciaire :	Evènements touchant l'entreprise sur décision amiable sous contrainte économique :
<ul style="list-style-type: none"> • Révocation • Non renouvellement du mandat 	<ul style="list-style-type: none"> • Liquidation judiciaire • Cession judiciaire sans la participation du dirigeant • Redressement judiciaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Dissolution anticipée <ul style="list-style-type: none"> • Cession • Fusion, absorption • Restructuration profonde



06.



**Questions -
Réponses**



POUR PLUS D'INFORMATIONS SUR LE SUJET

Une rubrique dédiée sur le site de Bpifrance Création :

Le statut du dirigeant et son conjoint



Au service de notre protection sociale

Le site urssaf.fr



YouTube^{FR}

La chaîne [Youtube](#) Urssaf Officiel



[LinkedIn](#) de l'Urssaf caisse nationale



[Instagram](#) de l'Urssaf caisse nationale



Le compte [X](#) de l'Urssaf caisse nationale



[Tik Tok](#) : Urssaf Officiel

www.gsc.asso.fr



YouTube





Conclusion

**Retrouvez le replay ainsi que le support de présentation
de ce webinaire sur
bpifrance-creation.fr/webinaires**



**Pour en savoir plus, rendez-vous sur
bpifrance-creation.fr**